

2012-12-10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le bilan social 2011

(Article pour la Revue économique du mois de décembre 2012)

Les bilans sociaux relatifs à l'exercice 2011 font apparaître que les effectifs ont augmenté en moyenne de 1,5 % en 2011 par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'est produite alors que la croissance de l'activité recommençait à ralentir, de sorte que, entre la fin de 2010 et celle de 2011, le rythme de progression ne s'établissait plus qu'à 1 %.

C'est la branche de la santé et de l'action sociale qui a le plus contribué à la croissance de l'emploi observée en fin d'année, suivie des services aux entreprises et de l'industrie. Les petites entreprises se sont montrées les plus dynamiques en matière de création de postes de travail. Dans les entreprises implantées dans une seule région, qui occupent près des trois quarts des travailleurs de la population réduite, l'emploi s'est accru de 1,7 %; en revanche, il s'est contracté de 0,5 % dans les entreprises implantées dans plusieurs régions. La Flandre a enregistré l'expansion la plus marquée (1,3 %), suivie par la Wallonie (1 %); l'emploi est demeuré stable à Bruxelles.

La hausse de l'emploi a bénéficié pour les deux tiers à des femmes. Même si les effectifs à temps réduit ont augmenté plus vite que ceux à temps plein, le taux de travail à temps partiel est resté inchangé, à 30,3 %.

Parmi les différentes catégories de personnel auxquelles les entreprises déposant un schéma complet font appel, c'est l'emploi intérimaire qui a affiché l'accroissement le plus soutenu en 2011, à savoir 10,4 % en moyenne annuelle, contre 1,1 % pour les travailleurs inscrits au registre du personnel. La part relative de l'intérim dans le total reste néanmoins assez limitée (3,6 %), alors que le personnel inscrit en représente 95,5 %.

S'agissant des motifs de sortie de personnel, les fins de contrats temporaires et les départs spontanés – qui s'arrogeaient respectivement 57 et 28,6 % du total en 2011 – ont augmenté. Par contre, les licenciements (9,6 % des sorties) ont été moins nombreux. Les prépensions et les pensions (respectivement 1,8 et 3,1 % des sorties) ont enregistré des évolutions divergentes: les premières ont baissé sensiblement, tandis que les secondes ont nettement crû.

En 2011, 41,3 % des travailleurs ont bénéficié d'une formation formelle et 22,5 % ont participé à une formation de type informel ou moins formel, soit des ratios en progression par rapport à 2010. Les dépenses de formation continue ont représenté 1,67 % des frais de personnel. L'accroissement de ce pourcentage est entièrement attribuable à la formation formelle, dont le budget équivaut aux trois quarts de ces dépenses. Le temps de travail dégagé pour ces activités est passé de 1,23 à 1,26 % des heures ouvrées entre 2010 et 2011, la hausse ayant été plus sensible pour la formation informelle.

La branche finance et assurance a fait l'objet d'une analyse plus détaillée sur la base des résultats obtenus pour l'exercice 2010, qui est le dernier pour lequel on dispose de données complètes. La branche employait alors près de 114 000 travailleurs, soit 5,8 % des salariés de la population totale d'entreprises. Les effectifs se répartissaient entre banques (64 % des emplois), assurances (19 %) et auxiliaires financiers (17 %). Dans les deux premières sous-branches, les grands établissements prédominent, tandis que dans la dernière, la majorité des travailleurs sont actifs dans des firmes de petite taille.

L'essentiel du personnel de la branche, soit 94,5 %, est composé d'employés. L'on y trouve une proportion de travailleurs hautement qualifiés nettement supérieure à la moyenne, soit 64 %, contre 29 %. Le nombre de femmes occupées – 52 % des effectifs en 2010, soit davantage que dans l'ensemble des entreprises – y a augmenté au cours de la dernière décennie, tandis que l'emploi masculin s'est inscrit en recul. Cette féminisation est allée de pair avec une hausse du travail à temps partiel, dont la part relative a crû de plus de 10 points de pourcentage entre 2001 et 2010, pour s'établir à 27,7 %, soit un niveau qui reste néanmoins en deçà de la moyenne.

Les salariés occupés à temps plein dans la branche finance et assurance ont travaillé en moyenne 1 467 heures au cours de l'exercice 2010, soit 3 % de moins que dans l'ensemble des entreprises. En revanche, une heure de travail y coûtait 53,5 euros, le niveau le plus élevé de toutes les branches d'activité et de moitié supérieur à la moyenne.

C'est dans la branche finance et assurance que les principaux indicateurs de formation ont atteint les niveaux les plus hauts. Les dépenses liées à la formation continue y ont représenté 2,66 % des frais de personnel en 2010, soit 1,94 % pour la formation formelle et 0,72 % pour la formation informelle. Le taux de participation s'est établi à 55 % pour la formation formelle et à 38 % pour la formation informelle.

L'emploi dans la branche finance et assurance peut être qualifié de stable, dans la mesure où 98 % des salariés ont un contrat à durée indéterminée et où les entrées comme les sorties de personnel n'ont concerné que 14 % des effectifs en 2010, contre plus de 50 % en moyenne. Dans les firmes déposant un schéma complet, largement dominantes dans les banques et les assurances, plus d'un tiers des sorties se rapportent à des travailleurs temporaires, de sorte que les effectifs permanents affichent un rythme de remplacement particulièrement réduit: en 2010, le taux de rotation de ces travailleurs était de 7,6 %, c'est-à-dire un niveau inférieur de moitié à la moyenne. Témoignant tout à la fois du vieillissement des effectifs et des restructurations au sein de la branche, près d'une sortie de personnel sur cinq a été liée à des fins de carrière, principalement des départs à la pension, contre un peu moins de 5 % dans l'ensemble des entreprises.